

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 51 (1900)
Heft: 3

Artikel: Le châtaigner dans la Suisse centrale
Autor: Engler, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le châtaigner dans la Suisse centrale.

(D'après le professeur A. Engler.)

(Avec une carte.)

En Suisse, au nord des Alpes, le châtaigner croît spontanément dans trois régions : à l'Est, dans les vallées du Rhin et de la Seez ; au centre, sur les rives des lacs des Quatre Cantons et de Zoug ; à l'Ouest, dans la partie inférieure de la vallée du Rhône et le long des lacs Léman et de Neuchâtel.

Le professeur Engler a étudié plus spécialement cette essence dans la Suisse centrale.

1. Distribution.

Les points rouges de la carte annexée indiquent les colonies du châtaigner ; comme on le voit, elles entourent presque complètement le lac des Quatre Cantons et la partie supérieure de celui de Zoug. Il ne s'éloigne nulle part beaucoup des rives de ces lacs, sauf à Uri et dans le vallon de Goldau-Loverz. Les groupes les plus importants sont ceux de Walchwyl-Arth et de Wäggis-Witznau, où la fructification est aussi la plus abondante. D'une façon générale, le châtaigner est, dans cette région, resté jusqu'à aujourd'hui un *arbre fruitier*. On en trouve quelques pieds isolés en forêt, mais nulle part il ne constitue des massifs de futaie pure. Il n'est à aucun endroit non plus traité en taillis.

Comme arbre fruitier, nous le trouvons généralement relégué sur les pentes maigres et très rapides, situées entre la prairie et la forêt, et livrées au pâturage ou à la production de la litière. Il forme là des groupes très clairs (Selven) que l'on exploite tout comme au sud des Alpes. On ne le tolère pas, à cause de son ombrage, dans les grasses prairies du bas.

Le châtaigner réussit à toutes les expositions ; c'est toutefois à celles du sud que son fruit mûrit le mieux.

Près de Greppen, il va jusqu'à 700 m d'altitude ; à Wäggis, jusqu'à 770 m ; il atteint même 1030 m à l'entrée du Schächenthal.

2. Ses exigences relativement à la station.

Comme la vigne, le châtaigner exige chez nous, pour la maturité de ses fruits, un automne suffisamment chaud et ce n'est le cas qu'aux endroits où la température moyenne de septembre atteint, au moins, 14,5° et celle d'octobre, au moins, 8,5° C. Les environs de Lucerne sont, à cet égard, moins favorisés que les contrées de Wäggis et Gersau, où chaque année apporte sa récolte.

L'influence du *föhn* et de la réflexion des rayons solaires par la surface du lac jouent, comme on le pense, un rôle capital dans la distribution de ces zones privilégiées. Sur les bords du lac des Quatre Cantons, le dicton dit que : „le châtaigner veut voir le lac.“

D'après M. *Engler*, il se trouve, dans la Suisse centrale, presque partout sur des terrains *riches en calcaire*. Cette constatation est directement opposée à la théorie des deux savants français *Fliche* et *Grandeau*, d'après lesquels le châtaigner éviterait les terrains riches en calcaire et serait ainsi essentiellement calcifuge. L'analyse chimique et mécanique des sols en question a conduit M. *Engler* à dire : que la teneur en calcaire d'un terrain n'est pas déterminante pour la réussite du châtaigner ; il importe surtout, lui semble-t-il, que la potasse soit contenue dans le sol en quantité suffisante et sous forme de combinaisons faciles à absorber par les racines. Il termine ce chapitre par cette conclusion : le châtaigner peut réussir sur tous les sols qui proviennent de la décomposition de roches riches en silice et en éléments argileux et qui contiennent du mica à base de magnésie ainsi que du microclin. La teneur en calcaire est sans grande importance.

Le châtaigner, disait-on généralement jusqu'à présent, exige un sol profond. L'étude de M. *Engler* l'a conduit à un résultat un peu différent : il l'a constaté dans de nombreuses stations croissant fort bien sur des sols très superficiels.

3. Culture du châtaigner.

Il ne semble pas que la culture du châtaigner, en Suisse, comme arbre fruitier, soit susceptible d'augmentation ; il est recommandable, par contre, de se servir de la greffe pour propager les bonnes sortes. A Walchwyl et Arth, la plupart des arbres ont été greffés ; à Uri, par contre, on ne fait presque rien pour améliorer l'espèce.

Partout où le climat le permet, le châtaigner pourrait avec avantage être employé comme arbre d'allée.

Il a peu de chance de réussite cultivé en mélange avec nos essences de haute futaie, car il exige beaucoup de lumière ; ce sont le chêne, le pin et le mélèze qui lui conviennent le mieux, surtout aux expositions sud et sud-ouest ; ces peuplements mélangés, toujours un peu clairs, doivent à partir d'un certain âge être complétés par la création d'un sous étage.

C'est traité en taillis que le châtaigner pourra acquérir chez nous une certaine importance forestière. Il repousse très bien de souches et donne des produits abondants. A cet égard, il mérite d'être employé plus fréquemment que jusqu'à présent, d'autant plus que pour la production ligneuse il ne réclame pas une somme de chaleur aussi considérable que pour la production fruitière. Dans le Canton de Vaud, son bois dans les taillis furetés est recherché pour les échalas.

Les forestiers allemands ont déployé de grands efforts, depuis quelques années, pour introduire cette précieuse essence dans leur pays ; il serait sans doute avantageux, chez nous aussi, de lui accorder dans le taillis une plus grande place que jusqu'à aujourd'hui.

